

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 03 AVRIL 2019

2019/17 - AVANT-PROJET DEFINITIF ET CONSTRUCTION DU TRINUM (POLE DES ARTS ET CULTURES NUMERIQUES)

- **Approbation de l'avant-projet définitif (APD),**
- **Marché de maîtrise d'œuvre fixant le coût prévisionnel des travaux et le forfait définitif de rémunération.**
- **Procédure de consultation pour les marchés de travaux**

Le Pôle des Arts et Cultures Numériques (PACN), dénommé le TRINUM, est le projet phare de la commune associée de Lomme.

Il répondra aux défis de l'e-inclusion de l'ensemble des habitants face aux évolutions de la société avec le numérique et à l'engagement de la Ville dans le mouvement des « villes intelligentes » (smart cities). Il offrira aux citoyens et aux acteurs (établissements scolaires, associations, partenaires scientifiques, entreprises...) un lieu et un réseau d'acteurs d'excellence pour découvrir et se former aux enjeux sociaux et culturels d'une société en transition numérique et d'une métropole en pleine évolution. Le Pôle permettra un meilleur accès à la connaissance des nouvelles technologies, de leurs usages et de leurs enjeux sociaux et culturels, de dialoguer avec les acteurs de la recherche et de l'innovation du territoire, de participer à l'innovation pour la ville de demain.

Le programme est composé de :

- La médiathèque l'Odyssee, qui se réinventera en « 3ème lieu » dans le cadre du dispositif des Bibliothèques Numériques de Référence ;
- Un « laboratoire citoyen de la donnée » qui sera un espace de visualisation et d'usage de la donnée dans l'espace urbain pour développer une culture de la donnée chez les habitants et l'ensemble des acteurs de la ville. Il hébergera le logiciel UrbiViz développé avec le laboratoire CRISTAL;
- Un dispositif de « Living Lab » en collaboration avec l'université de Lille et le CITC sur l'ensemble du site pour dynamiser les échanges entre usagers et acteurs de l'innovation sur les domaines de l'IoT, de la data, des nouvelles interactions;
- Une grande Halle pour accueillir les évènements associatifs de la ville et diffuser une programmation d'art numérique
- Des espaces de pratiques associatives pour les placer au cœur du projet éducatif

La superficie totale résultant du programme du Pôle des Arts et Cultures Numériques totalise 4489 m² avec les 2400 m² de la médiathèque existante en partie réaménagée, les 1789 m² construits et les 300 m² d'espace couvert (la « place numérique »).

Le programme initial de travaux totalise environ 2923 m².

- 818 m² à aménager dans la médiathèque pour le « 3ème lieu » et un plateau « atelier » pour l'équipe du PACN
- 1789 m² à construire (Halle multimodale, laboratoire de la donnée, pratiques associatives).
- 300 m² de place et passage couvert, au cœur de l'ensemble des espaces, lieu d'exposition.

- Le parvis sur l'avenue de Dunkerque permettra une entrée commune et accueillante pour toutes les entités composant le Pôle (espace public semi-couvert).

Il est rappelé que par,

- délibérations conjointes du Conseil Communal n° 2016/35 du 16 juin 2016 et du Conseil Municipal n°16/300 du 17 juin 2016, ont été approuvés le programme, le budget prévisionnel, les modalités du concours de maîtrise d'œuvre et le planning prévisionnel du Pôle des Arts et Cultures Numériques.

- délibérations conjointes du Conseil Communal n° 2018/18 du 04 avril 2018 et du Conseil Municipal n° 18/136 du 06 avril 2018, a été approuvé le marché de maîtrise d'œuvre avec l'agence JAKOB + MACFARLANE SAS à Paris, mandataire du groupement solidaire, dont le projet architectural est caractérisé par la construction de quatre volumes (la Halle multimodale, le moratoire citoyen de la donnée, le Barnumérique et l'Espace associatif) couverts par une sur-toiture enveloppante et l'aménagement de la médiathèque l'Odyssee.

1 - Le projet architectural :

Le projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre JACOB + MAC FARLANE SAS propose de réfléchir à la question de la Ville à l'ère du numérique. Le TRINUM se met en dialogue avec le site environnant, notamment la médiathèque et la maison des enfants pour fabriquer un mouvement simple exprimant une concavité conceptuelle ouverte sur le Parc.

L'utilisation d'une structure en bois visible autour d'espaces aux volumes généreux, du calepinage des sols à la peau du bâtiment composée de différents matériaux, créent l'identité du bâtiment. La présence majeure du bois dans le projet répond également à l'objectif de maximiser la préfabrication en atelier pour une meilleure qualité de réalisation.

De par sa forme, le TRINUM invite la Ville et accueille le public sur un large parvis dont le traitement de sol annonce la trame matricielle du projet et distribue les accès aux différents espaces.

La « place numérique », espace généreux de grande hauteur se déploie entre les différents espaces à l'image d'une place publique. Cette espace « Living Lab » devient un lieu d'exposition qui peut utiliser le sol, les murs et le plafond autant de surfaces d'intervention scénographiques.

Ce hall traversant est étudié pour la cohabitation des flux entre les différentes dimensions du projet et de son environnement.

La Halle multimodale sera accessible par la place numérique ou directement par le Parvis. Elle est conçue comme une grande boîte flexible pouvant accueillir plusieurs manifestations grâce à sa grande modularité.

Le Dataviz ou espace de visualisation de Datas est dédié à la visualisation et la manipulation des données. Il sera accessible via un sas donnant sur la place numérique

L'espace vie associative, située au nord du projet jouit d'une grande indépendance d'accès et s'ouvre sur le jardin grâce à de larges baies vitrées.

Le Barnum est un espace convivial et flexible liant la place la médiathèque aux nouveaux espaces et servira notamment de buvette lors des manifestations dans la Halle multimodale.

L'agora de la médiathèque sera revisitée pour y apporter flexibilité et modularité grâce à un mobilier adapté. Des bulles mobiles individuelles, spécialement imaginées pour le TRINUM, permettront aux usagers de s'isoler et ou d'accueillir des petits groupes.

Enfin, le projet comprend des espaces administratifs, logistiques et du stationnement.

2 - L'Avant-Projet Définitif

Les études d'Avant-Projet Sommaire et d'Avant-Projet définitif ont été réalisées. Elles ont permis d'une part de confirmer le coût d'opération et d'autre part de déterminer le coût prévisionnel des travaux.

Le tableau des surfaces de l'AVP (en annexe) totalise 3 306 m² de surfaces construites et aménagées dans la médiathèque.

Le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre est de 6 522 475 € HT (valeur Juin 2016) soit 7 826 970.00€ TTC. Ce coût prévisionnel inclut le taux de tolérance de + 3% prévu au marché de Maîtrise d'œuvre.

Le planning prévisionnel est :

Dossier de consultation des entreprises : 22 mai 2019

Lancement de l'appel d'offre travaux : juillet 2019

Notification des marchés de travaux : décembre 2019

Travaux : janvier 2020 – avril 2021

Ouverture : juin 2021

3 - Le marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le groupement représenté par le cabinet JACOB + MAC FARLANE prévoit la fixation définitive des honoraires de maîtrise d'œuvre lors de la validation de la phase APD.

Mission de maîtrise d'œuvre, base marché :

Coût prévisionnel des travaux HT (valeur Juin 2016)	6 332 500 €
Taux de rémunération « t »	15.60 %
Total Mission normalisée HT	987 870 €
Total Mission OPC HT	63 325 €
Total Mission BIM HT	69 658 €
Total des honoraires HT	1 120 853.00 €
Total des honoraires TTC (TVA 20%)	1 345 023.60 €
Taux de tolérance sur le coût prévisionnel des travaux	3 %
Taux de tolérance sur le coût de réalisation des travaux	3 %

Mission de maîtrise d'œuvre, Coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'APD :

Coût prévisionnel des travaux HT (valeur Juin 2016)	6 522 475 €
Taux de rémunération « t »	15.15 % *
Total Mission normalisée HT	987 870 € **
Total Mission OPC HT	63 325 €
Total Mission BIM HT	69 658 €
Total des honoraires HT	1 120 853.00 €
	1 345 023.60 €
Total des honoraires TTC (TVA 20%)	

***Taux arrondi, valeur réelle considérée dans les calculs*

** La modification du taux de rémunération n'impacte que les éléments de mission postérieurs à l'APD. Les éléments de mission antérieurs ne sont pas modifiés.

4 - La procédure de consultation pour les marchés de travaux

a) Phasage des travaux

Afin de pouvoir accueillir courant 2019, l'équipe du TRINUM qui a la mission de préfigurer les activités éducatives autour des thématiques numériques et de développer les solutions technologiques du futur laboratoire citoyen de la donnée (notamment le logiciel Urbiviz pour la visualisation en VR de datas publiques), une procédure distincte est nécessaire pour l'aménagement du deuxième étage du château de la médiathèque :

- La phase 1 a été attribuée pour un montant de 69 809,81€ TTC pour permettre d'accueillir l'équipe numérique
- La phase 2 sera lancée au 2^e trimestre 2019 pour un montant prévisionnel de 95 000,00€ TTC

Ces montants sont intégrés au coût estimatif global des travaux fixé à l'APD.

b) Appel d'offres ouvert

La procédure de consultation pour les travaux du TRINUM est motivée par le calendrier de réalisation avec une ouverture en juin 2021.

La consultation des marchés de travaux sera conduite selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

c) Allotissement des marchés de travaux

- Lot 01 Gros œuvre / Charpente Métallique et VRD
- Lot 02 Couverture – Etanchéité
- Lot 03 Sur-toiture & Bardage métallique
- Lot 04 Charpente bois – Bardage bois
- Lot 05 Chauffage Ventilation / Plomberie
- Lot 06 Courants Forts / Courants Faibles
- Lot 07 Cloisons – Doublages – Faux plafonds

Lot 08 Menuiseries extérieures – Mur rideau
Lot 09 Menuiseries intérieures
Lot 10 Revêtements sols – Revêtements murs – Peintures
Lot 11 Equipements scénographiques – Gradins & Fauteuils

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir:

- ◆ **AUTORISER** le lancement de la procédure de consultation des entreprises et la signature des pièces du marché par le Maire ou l' élu délégué, suite à la décision de la commission d'appel d'offres dans les limites du montant prévisionnel établi à l'APD, soit 6 522 475 € HT (valeur juin 2016)
- ◆ **ADMETTRE** les éventuelles recettes (subventions, redevances, remboursements, etc...) liées à l'exécution du marché,
- ◆ **IMPUTER** les dépenses au chapitre 20 et 23 - Article 2031/2313- Fonction 33 - Opération n°: 2381 Pole Art et cultures numérique - code service NDA.

ADOPTE A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme